



Rapport de la Commission des finances concernant le préavis municipal n° 23-2019

Demande d'un crédit-cadre de CHF 180'000.- (cent huitante mille francs) pour la mise en place d'un concept « Villages solidaires » en faveur des aînés de Cugy

Membre	Fonction	14.05.2019
Eric Bron	Membre	x
Armand Jost	Président	
Isabel Matos	Membre	
Philippe Muggli	Membre Rapporteur	x
Andreas Zaugg	Membre	

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

En date du 21 mai 2019 les membres de la Commission des finances (Cofin), ainsi que les membres de la commission ad hoc ont rencontré M. Jean-Pierre Sterchi, Municipal en charge des affaires sociales.

La Cofin les remercie pour les explications détaillées reçues et pour les échanges transparents, constructifs et très utiles à la rédaction de ce rapport.

L'objectif de ce rapport est de permettre à la Cofin de donner son point de vue sur la pertinence de cet investissement et l'emploi du budget communal pour ce faire.

2. Analyse de la Commission

La Cofin salue et soutient l'initiative de la Municipalité pour répondre aux attentes importantes des habitants de Cugy puisque les plus de 55 ans représentent aujourd'hui un quart de la population. Leurs attentes sont encore ressorties lors des ateliers mis sur pieds à l'occasion de la révision du plan général d'affectation.

Après avoir consacré de nombreux investissements à la scolarité des jeunes de Cugy et leur loisirs, il est effectivement temps de se consacrer aux seniors qui, à cette période de leur vie, ont également des attentes.

Le choix de Pro Senectute pour l'accompagnement de la démarche de la Municipalité est salué par leurs expériences dans la démarche. Les phases successives du projet dans le temps est un gage de réussite, que ce soit pour Cugy ou en collaboration avec Bretigny-sur-Morrens.

3. Conclusion de la Commission

Le coût total pour Cugy seul s'élève à CHF 180'000.- en tenant compte de la participation du Canton qui soutient Pro Senectute pour leurs projets de « Quartiers solidaires ».

2760 habitants	Forfait	Part variable	Total à charge de la Commune	Total à charge du Canton
Diagnostic (1 année)	10'000.-/an	10.- /an hab.		
	10'000.-	27'600.-	37'600.-	86'140.-
Projet (2,5 ans)	13'500.-/an	15.00/an hab.		
	33'750.-	103'500.-	137'250.-	172'100.-
Divers et imprévus			5'150.-	
Total à charge de la Commune / du Canton			180'000.-	258'240.-
Total global			438'240.-	

Ce montant global de CHF 180'000.- se répartit dans le temps de la manière suivante :

2019	2020	2021	2022	2023
12'600.-	43'367.-	54'900.-	54'900.-	14'233.-
			Total	180'000.-

Comme le précise encore le préavis, le montant pour 2019 n'a pas été prévu au budget 2019.

Le coût total pour notre Commune, en cas de participation de la Commune de Bretigny-sur-Morrens au projet, serait inférieur d'un peu plus de CHF 10'000.-.

Il est encore trop tôt pour pouvoir se prononcer sur le coût annuel pour la Commune une fois les phases successives de développement terminées. Cela sera essentiellement par la mise à dispositions de salles ou locaux pour permettre les rencontres ou activités.

4. Proposition de la Commission

Compte tenu de ces considérations, la Cofin propose au Conseil communal d'accepter le préavis 23-2019 et

- d'autoriser la Municipalité à mettre en place la méthodologie « Villages solidaires » en faveur des aînés de la commune de Cugy et, pour ce faire, de lui octroyer un crédit-cadre de CHF 180'000.- (cent huitante mille francs) sur une durée de cinq ans conformément au tableau 2 du présent préavis, y compris CHF 12'600.- (douze mille six cent francs), non prévus au budget, dans les comptes 2019.
- de financer cette dépense par la voie budgétaire des dépenses courantes.

Cugy, le 11 juin 2019

Eric Bron Armand Jost Isabel Matos Philippe Muggli Andreas Zaugg